

**EXTRAIT du REGISTRE DES ARRETES du MAIRE**

**OBJET: stationnement Place Faramand**

Le Maire de la Ville d'ARBOIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande de Monsieur PAJE

CONSIDERANT : que pour permettre le bon déroulement d'un stand de vin chaud, il est nécessaire de réglementer le stationnement sur la Place Faramand.

**ARRETE**

**Article 1er** : Le stationnement sera interdit Place Faramand Dame sur 2 places de stationnement.

**Le mardi 31 décembre 2024 de 10h à 13h**

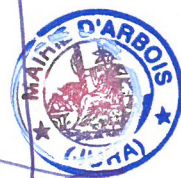
**Article 2** : Des panneaux réglementaires posés à la diligence des Services techniques porteront ces dispositions à la connaissance des usagers.

**Article 3** : La Police Municipale, la Gendarmerie Nationale, seront chargées de faire respecter les dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- La Brigade de Gendarmerie,
- La Police Municipale,
- Services Techniques Municipaux
- Mr PAJE

Arbois, le 19 décembre 2024  
La Maire

Valérie DEPIERRE



# Demande d'autorisation

## D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire, MR PAJE BRUNO

Je soussigné(e), (1) \_\_\_\_\_

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 3ème cat.

Emplacement (2) : LES AMIS DE FARAMAND

PLACE FARAMAND 39600 ARBOIS

à partir du 31/12/2024 au 31/12/2024 entre 10:00 h. et 13:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 19/12/2024

Signature

### Arrêté du Maire

N° de l'arrêté SB-24-368

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

MR PAJE BRUNO

M. (1) \_\_\_\_\_

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie : 3ème cat.

Emplacement (2) : LES AMIS DE FARAMAND

PLACE FARAMAND 39600 ARBOIS

à partir du 31/12/2024 à 10:00 au 31/12/2024 à 13:00

à l'occasion de (3) INVITATION VERRE VIN CHAUD

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 19/12/2024

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE

(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

